



## Communiqué de presse

### **M. Amara s'entretient avec M. AMANO, DG de l'AIEA et plusieurs responsables de l'Agence**

En marge de sa participation à la 59ème Conférence générale de l'AIEA, qui se tient du 14 au 18 septembre à Vienne, le ministre de l'Énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, Abdelkader Amara, s'est entretenu, mardi 15 septembre, en présence de l'ambassadeur du Maroc en Autriche, du Secrétaire général du ministère et du directeur général du CNESTEN, avec le directeur général de l'AIEA, Yukiya Amano, ainsi qu'avec plusieurs directeurs généraux adjoints de l'AIEA chargés de départements stratégiques, dont l'énergie et les applications nucléaires, la coopération technique et la sûreté et la sécurité nucléaires.

A l'occasion, M. Amara s'est félicité de la coopération bilatérale fructueuse entre le Maroc et l'AIEA et du soutien de cette dernière ayant permis aux institutions nationales de mieux contribuer, par les applications des sciences et techniques nucléaires, au développement socio-économique du pays. Le ministre a rappelé, dans ce cadre, la mise en place d'un nouveau cadre juridique par la promulgation il y a quelques semaines de la loi 142-12 relative à la sûreté et à la sécurité nucléaires et radiologiques et à la création de l'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques. Et de préciser l'importance que cette entité en cours de constitution actuellement afin qu'elle puisse voir le jour bientôt.

M. Amara a appelé l'AIEA à poursuivre son soutien aux efforts du Maroc et à l'accompagner pour la mise en place de la nouvelle Autorité nationale, notamment en termes de formation et d'expertise. Et ce, afin de lui permettre de s'acquitter de sa mission conformément aux standards internationaux.

Le ministre a annoncé que le Maroc, en partenariat avec l'AIEA, recevra, en octobre prochain, la mission des experts de l'AIEA dans le cadre de l'INIR (Integrated Nuclear Infrastructure Review) pour évaluer, durant une semaine, les capacités du Maroc en matière de programme électronucléaire.

Il a précisé, par ailleurs, que la stratégie énergétique nationale considère l'électronucléaire comme « option alternative à long terme » et indiqué que le Comité de Réflexion sur l'électronucléaire et le dessalement de l'eau de mer par la voie nucléaire (CRED) a été réactivé dans ce sens. Ce comité est chargé, a-t-il expliqué, d'évaluer les infrastructures nucléaires nationales nécessaires pour entreprendre un programme électronucléaire en conformité avec les standards internationaux.

Le ministre a également souligné que le Maroc est prêt à apporter, en collaboration avec l'AIEA, l'appui nécessaire aux pays africains pour contribuer à leur développement socio-économique. Il a précisé que le Maroc met à disposition la plate-forme technique du CNESTEN pour instaurer une coopération tripartite. Il a annoncé que le Maroc abritera, en avril 2016, dans le cadre des activités d'INPRO (International Project on Innovative Nuclear Reactors and Fuel Cycles), un atelier régional pour les pays africains, sur le thème « Nuclear Energy System Modelling and Assessment Using the INPRO Methodology ». L'occasion de définir les axes d'échanges précis de cette coopération tripartite à laquelle aspire le Maroc.